

Barème Honoraires : Montant Maximum

Transactions sur immeubles (honoraires charge acquéreur)

Taux de TVA à 20%

Inférieur à 50 000 €	3 500 €
De 50 001 € à 125 000 €	7,00 %
De 125 001 € à 350 000 €	6,00 %
De 350 001 € à 500 000 €	5,00 %
Au-delà de 500 000 €	4,00 %

Pour des raisons de présentation du prix affiché, l'agence se réserve le droit d'arrondir au millie d'€ inférieures

Notre agence ne perçoit pas de fonds : Les versements de séquestre doivent être libellés au nom des notaires désignés

Location d'habitation : (Zone très tendue)

En application du décret 2014-890 du 1^{er} aout 2014

Honoraires Locataire/

Rédaction de bail, frais de dossier, visites 12 € TTC/ m²

Etat des lieux 3 € TTC/ m²

Honoraires Bailleur/

Frais de recherche du locataire 6 € TTC/ m²

Rédaction de bail, frais de dossier, visites 12 € TTC/ m²

Etat des lieux 3 € TTC/ m²

PARKING /GARAGE : Forfait : 120 € TTC

Locaux à usage commercial :

(à la charge du preneur)

Honoraires de Location ou Cession de Bail 10% TTC du loyer triennal

Rédaction d'acte 500 € HT

Etat des Lieux 500 € HT

AVIS DE VALEUR : Gratuit sur rendez-vous

Gestion Locative

Gestion locative : Tarif unique de 7,00% TTC des sommes encaissées

Assurances loyers impayés et dégradations locatives : 2.55% TTC des sommes encaissées